rapport annuel 2025

FACCO 60 ANS

Baromètre Facco-Odoxa 2025
p8

Une industrie en mouvement
p14-17

3 figures, une même passion, le petfood
p20-21

édito

Cette année, la Facco célèbre un moment marquant : 60 ans de progrès, d'innovation et d'engagement au service des animaux de compagnie et de notre filière. Depuis sa création en 1965, l'industrie du petfood a évolué de manière spectaculaire. Ce lien unique entre l'humain et l'animal, devenu essentiel, est aujourd'hui au cœur de notre action.

60 ans de progrès !

En six décennies, nous avons transformé notre secteur : des premiers aliments industriels aux formulations sur-mesure, en passant par l'intégration des enjeux écologiques. Aujourd'hui, plus de 80 % des produits consommés en France sont fabriqués localement, et l'industrie se positionne comme un modèle de durabilité et de responsabilité.

Alors que nous célébrons ces 60 ans, notre regard se tourne également vers l'avenir. Les dix prochaines années seront cruciales. L'intelligence artificielle (IA) jouera un rôle clé dans la transformation de notre secteur. Grâce à l'IA, nous serons en mesure de personnaliser encore davantage l'alimentation des animaux, d'analyser en temps réel leurs besoins spécifiques et de proposer des solutions nutritionnelles sur mesure pour chaque animal, basées sur des données précises. Cela nous permettra non seulement d'améliorer la santé et le bien-être des animaux, mais aussi d'optimiser les processus de production et de rendre notre industrie encore plus efficace et durable.

L'IA sera également essentielle dans le développement de nouvelles sources de protéines, l'optimisation des circuits de distribution et la gestion des ressources naturelles. En parallèle, nous continuerons à intensifier notre transition vers la neutralité carbone et à renforcer nos pratiques responsables.

La Facco accompagnera ses adhérents pour relever ces défis technologiques et écologiques, afin de faire de l'alimentation animale un secteur toujours plus innovant et respectueux de l'environnement.

Ensemble, nous continuerons à bâtir l'avenir de notre industrie, en mettant la technologie et l'humain au service de la santé des animaux et de la planète.

Christophe Carlier
Président de la **Facco**

N.B. Si vous ne l'aviez pas remarqué cet édito a bien été généré par l'IA. La Facco sait vivre avec son temps !

la Facco c'est quoi ?

FÉDÉRATION DES FABRICANTS D'ALIMENTS POUR CHIENS, CHATS, OISEAUX ET AUTRES ANIMAUX FAMILIERS.

Créée en 1965, elle compte 34 adhérents qui représentent 98% du marché français.
La Facco est membre de la Fediaf (Fédération Européenne de l'Industrie des Aliments pour Animaux Familiers).

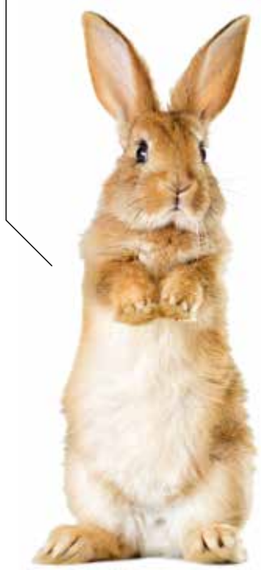

ENGAGEMENT DE SERVICE QUALI'OP REF. 166 AFNOR CERTIFICATION www.afnor.org

ENGAGÉ RSE MODÈLE AFAQ 26000 Progression ★ AFNOR CERTIFICATION

Mise à jour de nos fondamentaux édition 2024-2025

Notre mission

Représenter l'industrie des aliments pour animaux familiers, une industrie engagée dans une ALIMENTATION SÛRE, ÉQUILIBRÉE ET DURABLE.

NOS ENGAGEMENTS

UNE CHARTE RESPECTÉE PAR TOUS NOS ADHÉRENTS.

1 DES ALIMENTS SÛRS ET ÉQUILIBRÉS.

Nos formules reposent sur les **dernières données scientifiques** et sur le **guide nutritionnel de la profession** pour contribuer à la bonne santé et au bien-être des animaux familiers.

Nos aliments sont fabriqués selon le **guide de bonnes pratiques d'hygiène et de fabrication** pour garantir la qualité des produits.

2 UNE INFORMATION FIABLE ET ACCESSIBLE.

Notre communication est respectueuse de la réglementation et du **code de bonnes pratiques d'étiquetage** de la profession.

Les informations diffusées reposent sur des **éléments justifiés et vérifiés.**

3 UNE DÉMARCHE RESPONSABLE ET RESPECTUEUSE DE L'ENVIRONNEMENT.

Notre filière **valorise les matières premières** non consommées dans l'alimentation humaine.

La protection de l'environnement est au coeur de nos réflexions stratégiques. Nous développons au quotidien des **pratiques responsables et durables.**

NOTRE MÉTHODE

Pour assurer sa mission, la Facco s'entoure d'**experts,** de **scientifiques** et de **nutritionnistes**. Elle travaille en étroite collaboration avec les **autorités nationales** et la **Fediaf**, l'association européenne.

NOS OUTILS

Pour assurer sa mission, la Facco et ses adhérents s'appuient sur **3 outils,** qui sont des **règles volontaires.** Ils viennent s'appliquer en plus de la réglementation :

Guide nutritionnel ✚ **Code de bonnes pratiques d'étiquetage,** dit « code Fediaf» ✚ **Guide de bonnes pratiques d'hygiène et de fabrication**

NOS OBJECTIFS

4 PILIERS POUR DÉFINIR LES OBJECTIFS DE LA FACCO

1 APPORTER UNE EXPERTISE RÉGLEMENTAIRE ET TECHNIQUE À NOS ADHÉRENTS.

2 ANALYSER LES INFORMATIONS ET PARTAGER UNE VEILLE SECTORIELLE.

3 SOUTENIR NOTRE FILIÈRE QUI VALORISE LES COPRODUITS AGRICOLES.

4 PROMOUVOIR NOTRE DYNAMIQUE MÉTIER, DÉFENDRE NOS INTÉRÊTS ET DÉVELOPPER NOTRE IMAGE.

communication

Bilan 2024

ENQUÊTE DE SATISFACTION
99%
D'AVIS POSITIF
sur la mission du service communication,
Source étude Facco interne

+29 000 sessions
+12% vs 2023

+47 000 pages vues
+11% vs 2023

+20 000 UTILISATEURS
+14% vs 2023
Source Google Analytics

SITE INTERNET

5 motion design diffusés

LINKEDIN

+90 POSTS DIFFUSÉS
sur 10 mois via le profil et la page
Source Linkedin

+78 000 impressions

TOP ONE DES POSTS DIFFUSÉS
6158 impressions
avec le post *"La Facco est l'interlocuteur référent des pouvoirs publics et institutions françaises en matière de nutrition animale."*

RAPPORT ANNUEL 2024
Diffusé le 23 mai 2024
Impression de 200 exemplaires sur papier recyclé

NEWSLETTERS
3 newsletters internes diffusées à 208 membres par mail
2 newsletters externes diffusées à 217 contacts par mail

RELATIONS PRESSE

+207
Articles obtenus
Répartition par média : 58% web & 42% Presse

2
Points presse

4
Communiqués de presse

+2 M€
Somme de l'Equivalent Achat d'Espace (EAE)
Source Onclusive

4 CONFÉRENCES DANS LES ENV
4 partenariats accueil 2023-2024

chiffres clés

DONNÉES ÉCONOMIQUES ADHÉRENTS FACCO 2024

Le saviez-vous ?
81 % **DES ALIMENTS** vendus en France sont **fabriqués en France !**

Les chiffres de la profession

34 ADHÉRENTS
39 UNITÉS DE PRODUCTION
7 850 EMPLOIS DIRECTS
22 000 EMPLOIS INDIRECTS EN FRANCE*

1 845 000 TONNES de produits fabriqués en 2024

1 507 525 TONNES DE MATIÈRES PREMIÈRES utilisées
issues de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche dont :

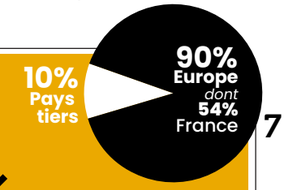

1 194 000 TONNES VENDUES EN FRANCE
dont **225 000 TONNES** importées

320 500 tonnes de produits humides (chiens/chats) + **847 500 tonnes** de produits secs (tous animaux) + **26 000 tonnes** d'aliments complémentaires

47% VENDUS À L'EXPORT
soit **876 180 TONNES**

Une balance commerciale excédentaire de +1 milliard D'€

4,8 milliards D'€
de CA en 2024

270 millions D'€
investis par l'Industrie pour améliorer les produits et la technologie des usines de production

**Étude Facco-Asteres 2025*

chiffres clés

BAROMÈTRE FACCO-ODOXA 2024-2025

Désormais en digital, la nouvelle méthodologie d'enquête Facco adoptée en 2024 permet un meilleur recensement des chiens et des chats notamment avec une **meilleure prise en compte des jeunes, des non-urbains et des foyers comportant davantage d'individus...**

Ces trois facteurs sont largement corrélés à la présence de chiens et de chats dans les foyers.

79 M
ANIMAUX DE COMPAGNIE EN FRANCE

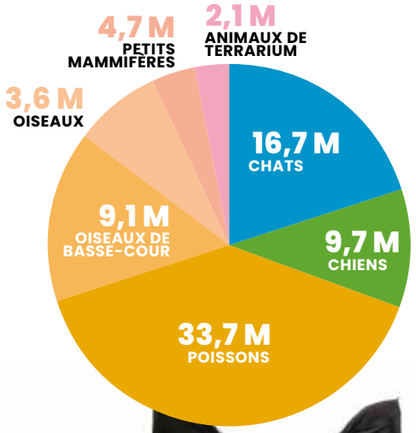

61%
DES FRANÇAIS
possèdent des animaux de compagnie

53%
DES FRANÇAIS
possèdent un chien ou un chat dont :

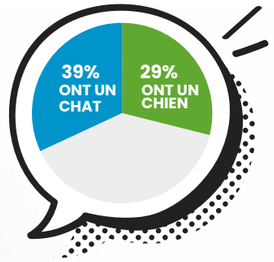

LES CHATS

6,8 ans
D'ÂGE MOYEN

11,3 ans
D'ESPÉRANCE DE VIE

85%
STÉRÉLISÉS
soit environ 8 sur 10

35%
NON IDENTIFIÉS
D'après les réponses données par les propriétaires

le saviez-vous ?
S'il ne meurt pas prématurément avant l'âge de 5 ans, votre chien pourra pratiquement vivre jusqu'à l'âge de **13 ans** et votre chat jusqu'à l'âge de **14 ans**

LES CHIENS

6,5 ans
D'ÂGE MOYEN

11,3 ans
D'ESPÉRANCE DE VIE

57%
STÉRÉLISÉS
soit environ 2 sur 3

12%
NON IDENTIFIÉS
D'après les réponses données par les propriétaires

Quel est le profil des possesseurs de chiens et de chats ?

L'âge, le territoire et la taille du foyer sont tout aussi déterminants : le profil des possesseurs de chats et surtout de chiens montre une spectaculaire corrélation, entre l'âge (plus on est jeune plus on en a), le territoire (plus on est rural vs urbain plus on en a) et la taille du foyer (plus on est nombreux plus on en a).

Côté alimentation

LES CHATS

324€/an
Budget alimentation

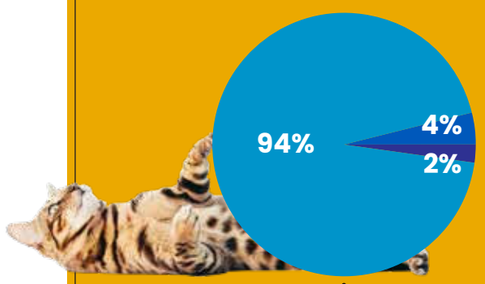

Alimentation préparée industrielle
Alimentation ménagère
Mélange des 2

LES CHIENS

487€/an
Budget alimentation

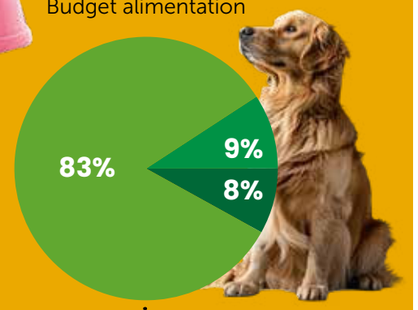

TYPES D'ALIMENTS
donnés par les propriétaires

	Chats	Chiens
Croquettes	86%	81%
Friandises	33%	47%
Boîtes/ barquettes/sachets fraîcheur	54%	26%
Restes de table	20%	36%
Aliments que je cuisine	7%	16%
Repas frais pour animaux achetés en ligne	7%	10%
Compléments (vitamines/minéraux)	8%	12%

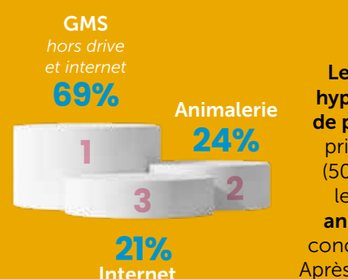

TOP 3 DES LIEUX D'ACHAT

Les GMS (grandes et moyennes surfaces) **hypermarchés/supermarchés** ou **magasins de proximité** sont toujours les lieux d'achats privilégiés de la nourriture pour les chiens (50%, dont 44% en « principal ») et surtout les chats (69% dont 62%). Les **achats en animalerie** arrivent à la deuxième place et concernent 32% des chiens et 24% des chats. Après plusieurs années de hausse, nous notons une **stabilisation des achats en ligne** (28% pour les chiens et 21% pour les chats).

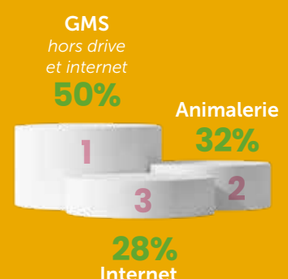

Chats					Chiens				
15%	12%	11%	9%	1%	15%	14%	13%	12%	3%
Drive	Hard discount & destock	Vétérinaire	Jardinerie	autres *(pharmacie, toiletteur, éleveur...)*	Jardinerie	Drive	Vétérinaire	Hard discount & destock	autres *(pharmacie, toiletteur, éleveur...)*

temps forts

72 ÉVÈNEMENTS EN 2024

janvier

9 : Biocarburants : réunion avec Bercy
9 : Vœux de l'ordre des vétérinaires
10 : Rencontre et visite du site Purina Veauche avec des vétérinaires
11 : Formation gestion des restes d'activité
16 : Vœux au ministère de l'Agriculture
26 : TVA : réunion Facco / SIFCO
31 : Vœux de l'ANIA

février

5 : Biocarburants : réunion avec la direction générale des Finances publiques
6 : Echanges avec FAM sur l'utilisation des graisses animales de catégorie 3
7 : ENVT : conférence « Comment lire une étiquette ?»
13 : ONIRIS : conférence « Comment lire une étiquette ?»
16 : Inauguration école vétérinaire UniLaSalle
19 : Réunion de l'OCAD
27 & 28 : Présence de la Facco sur le SIA, rencontre avec la DGAl, le BEPT et FAM. Echanges avec la Directrice Générale de l'Alimentation

mars

6 & 7 : Rencontre et visite du site Sopral et échanges avec la FEDIAF
14 : FAM - GT coproduits animaux

avril

3 : Petit déjeuner au Sénat
3 : Réunion avec un député
5 : FAM : GT coproduits animaux
8 : Réunion valorisation des co-produits de bovins par notre filière
10 : Biocarburants : réunion Bercy
15 : Biocarburants : réunion MTE
18 : Rencontre et visite du site Sopral avec des vétérinaires
22 : Réunion Facco / DGCCRF
24 : Réunion Facco / l'I-CAD sur la population canine
25 : Réunion Facco / Citéo

mai

13 : Présence de la Facco au Salon du vrac et du réemploi
14 : Rencontre et visite du site UPF Yzeure avec des futurs inspecteurs de la DGAl
23 : 1er atelier de mise à jour des fondamentaux de la Facco
23 : AG Facco
28 : Réunion semaine de l'OMSA
30 : Journée de restitution OQUALIM
31 : Biocarburants : GT biocarburants FAM

juin

4 : AG SIMV
5 : Rencontre avec un sénateur
6 : Rencontre avec le ministère de l'agriculture
12-14 : AG FEDIAF
17 : Réunion de l'OCAD
19 : FAM : Comité SPS V
19 : Rencontre Facco / JAF
20 : AG PRODAF
28 : AG SIFCO

juillet

04 : AG SNIA
09 : Visite du centre de tri Semardel avec Leko
31 : Rencontre avec le nouveau DG de l'ANIA

août

30 : Réunion Facco / Citéo

septembre

13 : Economie circulaire : Réunion AFNOR
18 : Club export ANIA
23 : Réunion métrologie à la DGCCRF
23 : Biocarburants : réunion avec la DGEC et la DGPE

octobre

9 : Présentation lors de la soirée des experts nationaux à Bruxelles
18 : Intervention au webinaire bioeconomy for change sur les graisses animales et les biocarburants
19 : Présence de la Facco au SIAL, rencontre avec des conseillers agricoles au stand de l'ANIA
22 : Rencontre et visite du site Coustenoble
24 : CGAAER - étude sur la dépendance de l'industrie de l'alimentation animale aux additifs alimentaires importés et notamment aux vitamines et acides aminés de synthèse.
29 : Biocarburants : rencontre avec Bercy

novembre

6 : Rencontre et visite du site Codico
6 : Biocarburants : réunion avec le ministère de l'énergie
13 : ENVA : conférence sur « céréales et glucides, mythes et réalité »
18 : Rencontre Facco / AFCA-CIAL
19 : Formation microbiologie industrielle
21 : Rencontre avec le ministère de l'agriculture
22 : Bio : réunion avec DGSANTE et DGAGRI
23 : Congrès de l'AFVAC : remise du prix de l'innovation vétérinaire catégorie « aliments & aliments complémentaires »
26 : Point presse « Alimentation alternative… attention aux fausses bonnes idées ! »
27 : FAM : Comité SPS V

décembre

5 : VETAGROSUP : conférence sur « céréales et glucides, mythes et réalité »
9 : Rubrique 3650 : réunion Facco/SIFCO
13 : Réunion de l'OCAD
16 : PPWR : Webinaire de la Commission européenne
17 : Formation PEF organisée par Fediaf
17 : CERESCO : entretien pour la réalisation d'une brochure pour l'ADEME sur les « Chiffres Clés de la Biomasse »

ACRONYMES ET ABRÉVIATIONS

ADEME : Agence de la transition écologique
AFCA-CIAL : Association des Fabricants de Compléments et fournisseurs d'Additifs et ingrédients fonctionnels pour l'Alimentation Animale
AFNOR : Association Française de NORmalisation
AFVAC : Association Française des Vétérinaires pour Animaux de Compagnie
ANIA : Association Nationale des Industries Alimentaires
BEPT : Bureau Export Pays Tiers
CGAAER : Conseil Général de l'Alimentation, de l'Agriculture et des Espaces Ruraux
CITEO : Acteur français de la REP pour les papiers et les emballages ménagers
DGAGRI : Direction Générale de l'AGRIculture de la Commission Européenne
DGAl : Direction Générale de l'Alimentation
DGCCRF : Direction Générale de la Concurrence, de la Consommation et de la Répression des Fraudes
DGEC : Direction Générale de l'Energie et du Climat
DGPE : Direction Générale de la Performance Economique et environnementale des entreprises
DGSANTE : Direction Générale de la SANTE et de la sécurité alimenatire de la Commission Européenne
ENVA : École Nationale Vétérinaire d'Alfort
ENVT : École Nationale Vétérinaire de Toulouse
FAM : FranceAgrimer
FEDIAF : Fédération Européenne de l'Industrie des Aliments pour Animaux Familiers
GT : Groupe de Travail
ICAD : Identification des chiens, des chats et des furets
JAF : Jardinerie Animalerie de France
LEKO : Acteur français de la REP pour les papiers et les emballages ménagers
MTE : Ministère de la Transition Écologique
OCAD : Observatoire des Carnivores Domestiques
OMSA : Organisation Mondiale de la Santé Animale
ONIRIS : École Nationale Vétérinaire de Nantes
PEF : Product Environmental Footprint (Empreinte environnementale du produit)
PPWR : Packaging and Packaging Waste Regulation (réglement européen sur les emballages et déchets d'emballages)
PRODAF : Syndicat des professionnels de l'animal familier
REP : Responsabilité Élargie des Producteurs
SIFCO : Syndicat des Industries Françaises des Coproduits
SIMV : Syndicat de l'Industrie du Médicament et diagnostic Vétérinaires
SNIA : Syndicat National de l'Industrie de la Nutrition Animale
SPS V : Sanitaire et PhytoSanitaire (section alimentation animale et coproduits)
VETAGROSUP : École Nationale Vétérinaire de Lyon

groupes de travail et comités

4 COMITÉS

Quatres comités constituent les instances de réflexion. Ils travaillent sur les dossiers de la profession.

Les groupes de travail (GT) sont une émanation des différents comités de la Facco. Constitués d'experts volontaires réunis autour d'une problématique commune, ils sont limités dans le temps et sont animés par le Secrétariat.

Les résultats de ces groupes sont ensuite remontés à la Fediaf pour une harmonisation au sein de l'Europe lorsque cela est pertinent.

La Facco participe aux groupes de travail de la Fediaf (Working Group), équivalents à nos comités.

COMITÉ MATIÈRES PREMIÈRES ET COMMERCE INTERNATIONAL

Sa mission

Il se focalise sur la disponibilité des matières premières et l'accès aux marchés internationaux.

Ses 3 dossiers majeurs en 2024

- Import des produits d'origine animale depuis les pays tiers
- Export vers le Mexique, la Thaïlande, le Brésil et le Royaume-Uni
- Graisses animales de catégorie 3

FEDIAF Working Group – Feed Material and Trade WG

COMITÉ TECHNIQUE

Sa mission

Il se concentre sur l'étiquetage, les additifs, l'hygiène, la nutrition et les substances indésirables.
Il suit les évolutions réglementaires et s'assure de leur bonne compréhension.

Ses 3 dossiers majeurs en 2024

- Origine des matières premières
- Fabriqué en France
- Microbiologie industrielle

FEDIAF Working Group – Additives and Undesirable Substances WG

FEDIAF Working Group – Small pets WG

FEDIAF Working Group – Analytical science WG

COMITÉ ENVIRONNEMENT

Sa mission

Il suit les (nombreuses !) évolutions réglementaires et agit en faveur d'une industrie plus durable.

Ses 3 dossiers majeurs en 2024

- **CSRD** Directive sur les rapports de développement durable des entreprises
- **PPWR** Règlement sur les emballages et déchets d'emballages
- **REP** Filières à responsabilité elargie des producteurs pour les emballages ménagers et pour les emballages industriels et commerciaux

FEDIAF Working Group – Environment and Sustainability WG

COMITÉ COMMUNICATION

Sa mission

Il définit et pilote la stratégie de communication en adéquation avec notre stratégie RSE.

Ses 3 dossiers majeurs en 2024

- Mise à jour des fondamentaux et éléments de langage (à découvrir en page 5).
- Publication des chiffres Facco-Odoxa, mai 2024. L'enquête sur le Parc des Animaux Familiers Français (PAFF) change de méthode. Elle est désormais annuelle et digitale.
- Conférences dans les écoles vétérinaires (ENV) dans le cadre de l'accueil des étudiants.

GT Affaires publiques
Créé en 2023, il élabore une stratégie de dialogue constructif avec nos parties prenantes institutionnelles sur les enjeux prioritaires. Il définit les actions à mettre en œuvre pour promouvoir notre industrie comme secteur essentiel, responsable et durable auprès des décideurs publics.

GT PAFF
Il rédige le questionnaire utilisé pour l'enquête sur le parc des animaux familiers français.
Il analyse ensuite les résultats obtenus.
Il a travaillé à la refonte de l'enquête. Elle était envoyée par courrier tous les deux ans.
Désormais, elle sera faite tous les ans par Internet.

FEDIAF Working Group – Product Communication WG

FEDIAF Working Group – Communication WG

Merci à tous nos experts volontaires !

une industrie en mouvement

bilan 2024 de la Facco

UNE ANNÉE DE SUCCÈS ET DE PARTENARIATS

Depuis toujours, la Facco entretient des liens étroits avec le monde vétérinaire. Ces relations se sont renforcées au fil des années, grâce à des initiatives communes et des collaborations mutuellement enrichissantes.

Depuis 2021, nous participons financièrement à l'accueil des nouveaux étudiants vétérinaires dans les 4 écoles publiques.

Ce partenariat donne lieu à des **conférences autour de la nutrition** et à des échanges autour d'un buffet. Pour notre plus grand plaisir, le succès grandit d'année en année : **les étudiants sont de plus en plus nombreux à assister à nos conférences** (environ 100 par session). Idem du côté de nos adhérents, ce rendez-vous est devenu un **incontournable** dans leur agenda placé sous le signe de l'échange et de la convivialité. Ce sont **une quinzaine d'intervenants de 6 sociétés** différentes qui se mobilisent. Nous voulons ces conférences universelles : **notre objectif est de promouvoir une alimentation saine et de qualité en démystifiant les idées reçues.** Nos interventions sont placées sous le signe de la science et relues par les professeurs en charge de la nutrition dans ces écoles. Cette année, le thème retenu pour eux était : **« céréales et glucides, mythes et réalité ».**

Nous avons également participé le 16 février à l'**inauguration de la nouvelle école vétérinaire privée, UniLaSalle.** Cette inauguration a aussi été l'occasion d'échanger avec les enseignantes en nutrition et d'envisager de futures collaborations. Nos adhérents ont pris en stage des étudiants et ont organisé des visites du site pour faire découvrir notre industrie. Cerise sur le gâteau, certains ont pu expérimenter la formulation en utilisant les logiciels dédiés.

Nous avons également **ouvert les portes de nos sites aux enseignants-chercheurs de nutrition ainsi qu'à des vétérinaires experts en nutrition.** Ces derniers ont pu voir des sites fabricants des aliments humides et secs. Ces rencontres ont donné lieu à des **échanges en toute transparence entre passionnés de nutrition.** Il a été évoqué la formulation, le choix des ingrédients ou encore la réduction de l'impact environnemental de nos produits.

Nous avons également accueilli l'administration dans le cadre de la **formation des futurs inspecteurs** de nos sites. Après la visite d'un site de fabrication de croquettes, nous avons invité un enseignant-chercheur à échanger sur les attentes des propriétaires tant sur la formulation que sur l'étiquetage.

La Facco a également le plaisir de participer au **congrès de l'AFVAC** (Association Française des Vétérinaires pour Animaux de Compagnie) et de remettre le prix de l'innovation vétérinaire de la catégorie aliments et aliments complémentaires. L'objectif de ces prix est de **valoriser les entreprises créatrices d'innovations dans le domaine de la santé et du bien-être des animaux de compagnie** et de promouvoir ces initiatives innovantes auprès des praticiens vétérinaires. Les Prix de l'Innovation Vétérinaire sont décernés par les vétérinaires eux-mêmes, utilisateurs et prescripteurs de ces innovations. Le cru 2024 a donné lieu à un double motif de satisfaction. **Un adhérent de la Facco a remporté le prix dans la catégorie « aliments »** et Animo'Impact a remporté le grand prix de l'innovation vétérinaire pour la création et la mise en œuvre de la première filière de collecte et de valorisation des sacs de croquettes vides dans les cliniques vétérinaires.

Nous avons à cœur de développer ces relations et de les rendre pérennes. Nombre des actions présentées ont vocation à perdurer et à se développer.

LE DÉLICAT BOUCLAGE DE LA BIOMASSE

En 2024, nous avons poursuivi nos actions de sensibilisation auprès des ministères, de l'administration ou encore d'acteurs du monde de l'énergie sur le conflit d'usage autour de l'utilisation des graisses animales de catégorie 3 (C3).

Nous avons eu l'opportunité d'échanger sur ce sujet lors d'un **petit-déjeuner organisé au Sénat le 3 avril.** Mais pourquoi sont-elles si importantes pour notre industrie ? Elles sont les seules graisses que nous pouvons utiliser et sont indispensables à la **formulation d'aliments équilibrés.** Les graisses animales de catégorie 1 et 2 sont interdites d'utilisation par notre industrie mais peuvent être valorisées sous forme de biocarburants. Quelle que soit leur catégorie, leurs ressources sont limitées car dépendantes de la quantité de viande consommée en France et en Europe. Cependant, les objectifs fixés par les différentes feuilles de route gouvernementale pour **décarboner l'industrie et le transport** sont trop ambitieux et prennent difficilement en compte les ressources en biomasse disponibles, aboutissant à des conflits d'usage comme c'est le cas pour les graisses C3. Aujourd'hui, la première destination de ces dernières est la **fabrication de biocarburant.** Contrairement à notre industrie, le secteur des biocarburants fait l'objet d'**incitations fiscales** dans le cadre de la TIRUERT ou encore le code des douanes. Ainsi, ce dernier favorise l'utilisation des graisses C3 pour la fabrication de gazole destiné à la pêche.

Autre point d'achoppement, le **calcul de l'empreinte environnementale. Les fabricants de biocarburants considèrent les graisses C3 comme des déchets ou des résidus,** ce qui est un non-sens au vu de leur valorisation en alimentation animale ou en oléochimie. Aucune émission n'est donc allouée aux graisses C3 dans le cadre de l'analyse de cycle de vie des biocarburants, contrairement à nos produits. La faute à un **cadre réglementaire européen trop flou.**

Notre industrie soutient la décarbonation des transports et comprend l'utilisation des graisses C3 non exploitées par notre filière dans le secteur énergétique. Cependant, nous demandons que soient **intégrées pleinement les graisses C3 dans le calcul de l'impact environnemental des biocarburants.** Nous souhaitons que les mesures fiscales incitatives destinées aux producteurs d'énergie soient ajustées à la rareté et à la valeur de cette matière et reflètent l'usage prioritaire de l'alimentation. Avec des quantités limitées à 350 000 tonnes par an en France, ces graisses sont indispensables pour produire des aliments sûrs et durables, mais insuffisantes pour décarboner pleinement les transports.

POUR SES 60 ANS, LA FACCO FAIT PEAU NEUVE

A l'occasion de nos 60 ans, la Facco a entrepris une mise à jour complète de ses fondamentaux de communication. Cette initiative vise à renforcer notre visibilité auprès de nos membres et de nos partenaires. A cette occasion, nous avons redéfini notre mission et les piliers sur lesquels elle repose.

Représenter l'industrie des aliments pour animaux familiers, une industrie engagée dans une alimentation sûre, équilibrée et durable.

- Apporter une expertise réglementaire et technique à nos adhérents.
- Analyser les informations et partager une veille sectorielle.
- Soutenir notre filière qui valorise les coproduits agricoles.
- Promouvoir notre dynamique métier, défendre nos intérêts et développer notre image.

La Facco s'entoure d'experts, de scientifiques, de nutritionnistes et travaille en étroite collaboration avec les autorités nationales et la Fediaf, notre association européenne.

FACCO 60 ANS

L'INDUSTRIE FRANÇAISE DU PETFOOD BRILLE À L'INTERNATIONAL

Notre pays est le 3ème exportateur mondial d'aliments pour animaux familiers, derrière les Etats-Unis (2nd) et l'Allemagne (1er).

En 2023, l'alimentation pour animaux familiers a généré un **excédent commercial de 1,151 Md€,** représentant 22 % de l'excédent total des produits agricoles et agroalimentaires (5,297 Md€). **Notre savoir-faire et expertise sont reconnus à travers le monde.** Nos produits répondent aux attentes des consommateurs internationaux qui recherchent des **aliments premium et de qualité** pour leurs animaux. L'engagement de nos adhérents et de l'administration est essentiel pour développer les marchés, nouveaux et existants.

L'étape clé est la **négociation de conditions sanitaires favorables** pour nos produits. Ces derniers mois, l'Europe fait face à des épizooties de type grippe aviaire, peste porcine africaine ou fièvre aphteuse. Notre travail consiste à **faire reconnaître nos produits comme étant dénués de risques,** tel que décrit dans le code terrestre de l'OMSA (Organisation Mondiale de la Santé Animale). En 2024, nous avons proposé de rajouter des dérogations reposant sur des traitements thermiques pour le cas où la zone ne serait pas indemne de maladie à déclaration. En effet, la perte de ce statut peut fermer automatiquement des marchés à l'export.

LA PROTECTION ET L'INFORMATION DES CONSOMMATEURS AU CŒUR DES PROJETS EUROPÉENS AVEC L'ENCADREMENT DES ALLÉGATIONS ENVIRONNEMENTALES

La protection contre les pratiques déloyales.

En mars 2024 la nouvelle directive UE n°2024/825 donnant *« aux consommateurs les moyens d'agir en faveur de la transition verte grâce à une meilleure protection contre les pratiques déloyales et grâce à une meilleure information »* a été publiée.

Cette directive vient modifier celle du 11 mai 2005 **relative aux pratiques commerciales déloyales** et celle du 25 octobre 2011 **relative aux droits des consommateurs.**

Ce nouveau texte met à jour la liste européenne existante des **pratiques commerciales interdites** et y ajoute plusieurs pratiques commerciales liées à l'écoblanchiment (greenwashing). La notion de **pratiques commerciales trompeuses est désormais élargie aux allégations environnementales.** Jusqu'à présent, la notion d'allégation environnementale n'était pas définie tant dans le droit français qu'européen.

Les États membres devront la transposer dans leur droit national avant le 27 mars 2026 et appliquer ses dispositions à compter du 27 septembre 2026.

Renforcement du cadre européen sur les allégations environnementales : vers une communication plus transparente.

Un nouveau texte européen, dit « green claims », vise à **encadrer plus strictement les allégations environnementales utilisées dans les actions de marketing.** Désormais, les entreprises devront faire vérifier et obtenir une autorisation avant d'associer leurs produits à des mentions telles que **« Biodégradable »**, **« Moins polluante »** ou **« Bon pour la planète ».**

Les labels de durabilité utilisés dans une communication commerciale seront également soumis à ces règles lorsqu'ils laissent entendre qu'un produit a un impact environnemental positif, neutre ou **réduit par rapport à d'autres.** Les allégations fondées uniquement sur des actions de compensation carbone resteront interdites. En cas de non-respect, des sanctions strictes sont prévues.

Concernant la méthode de justification des allégations, aucune approche unique (comme le PEF) n'est imposée. Les entreprises pourront s'appuyer sur des méthodes reconnues à l'échelle internationale. Seuls les **labels établis par la législation européenne** pourront afficher une évaluation ou une note environnementale ; les systèmes d'étiquetage écologiques nationaux sont désormais interdits.

Une procédure d'autorisation préalable est instituée pour toute nouvelle allégation ou label, renforçant la crédibilité des informations fournies aux consommateurs.

La directive devrait être adoptée courant 2025, avec une entrée en application prévue 24 mois plus tard.

MISE À JOUR DU PEFCR POUR LES ALIMENTS POUR ANIMAUX DE COMPAGNIE : UNE AVANCÉE MAJEURE POUR LA DURABILITÉ

Le 25 février 2025, la Commission Européenne a officiellement approuvé la mise à jour des règles relatives à la catégorie d'empreinte environnementale des produits (PEFCR) pour les aliments pour animaux de compagnie.

Cette étape importante réaffirme l'**engagement de la FEDIAF envers le PEFCR** en tant qu'**outil clé pour l'évaluation de l'impact environnemental** des produits alimentaires pour animaux de compagnie. Le PEF harmonise les méthodes d'analyse environnementale en Europe, grâce à des critères communs, offrant aux consommateurs des informations fiables pour **des choix plus responsables** et permettant la **comparaison entre produits.** Basé sur l'Analyse du Cycle de Vie (ACV), il aide également les entreprises à **identifier les postes les plus contributeurs aux impacts environnementaux et à les réduire,** par exemple via la reformulation des recettes, l'optimisation énergétique des sites de production, ou la décarbonation logistique.

En intégrant les résultats des ACV dans leurs processus de décision, les entreprises développent des **produits plus durables,** optimisent l'utilisation des ressources et favorisent la circularité. Cette mise à jour du PEFCR, en assurant une méthodologie harmonisée et évolutive, **améliore la transparence, la comparabilité** et encourage toute l'industrie à **progresser vers des pratiques de production plus responsables.**

L'HARMONISATION DE LA RÉGLEMENTATION SUR LES EMBALLAGES ET DÉCHETS D'EMBALLAGES AU NIVEAU EUROPÉEN

Le texte final de PPWR (Packaging and Packaging Waste Regulation), règlement européen sur les emballages et déchets d'emballages, a été adopté par le Conseil de l'UE le 16 décembre 2024.

Ce règlement vise à **renforcer la gestion des emballages et des déchets d'emballages** dans le but de **réduire leur impact environnemental**. Il encourage la réduction à la source des **emballages superflus** et favorise des solutions plus durables et vise à **augmenter le taux de recyclage des emballages** et à garantir une **meilleure gestion des déchets d'emballages dans toute l'UE.**

Il représente une avancée majeure pour l'industrie du petfood, qui s'engage depuis des années à améliorer la durabilité de ses emballages. Ce **cadre réglementaire harmonisé** offre une opportunité unique de renforcer les efforts déjà entrepris en matière d'**éco-conception** et de **recyclabilité.** En intégrant des matériaux recyclés et en optimisant les formats pour réduire les déchets, les acteurs du secteur peuvent non seulement **répondre aux exigences environnementales,** mais aussi se positionner comme des **leaders de l'innovation durable.** Cette transition, bien que complexe, est une chance de **transformer une contrainte réglementaire en avantage compétitif,** tout en répondant aux attentes croissantes des consommateurs pour des produits respectueux de l'environnement.

Les Etats membres de l'UE devront prendre les dispositions nécessaires pour mettre leurs législations nationales respectives en conformité avec le règlement. Ils ont jusqu'au 12 août 2026 pour compléter cet exercice, date à partir de laquelle le texte entrera en application sur l'ensemble du territoire de l'UE.

CSRD : ENJEUX ET OPPORTUNITÉS

La Corporate Sustainability Reporting Directive (CSRD) est une directive européenne adoptée en décembre 2022, visant à renforcer et harmoniser le reporting extra-financier des entreprises en matière de durabilité. Elle remplace la directive NFRD (Non-Financial Reporting Directive) et s'inscrit dans le cadre du Pacte vert pour l'Europe.

La CSRD impose aux entreprises de publier des informations détaillées sur leurs **performances environnementales, sociales et de gouvernance (ESG).** La mise en œuvre de la CSRD est progressive.

En avril 2025, le Parlement européen a voté le **report de deux ans** de l'entrée en vigueur des obligations pour les entreprises des deuxième et troisième vagues, dans le cadre du paquet «Omnibus».

Ces évolutions témoignent d'une volonté d'**adapter la réglementation aux réalités économiques** tout en maintenant l'objectif de transparence et de durabilité des entreprises.

Pour les entreprises du secteur du petfood, il est essentiel de **se préparer dès maintenant à ces nouvelles obligations,** en intégrant les critères ESG dans leur stratégie et en mettant en place les outils nécessaires au reporting de durabilité.

petfood en France, ENTRE HÉRITAGE ET INNOVATIONS.

L'histoire du petfood en France est avant tout celle d'une transformation sociétale et industrielle. D'un marché émergent où les animaux étaient nourris avec des restes, elle est devenue une industrie de pointe, portée par des acteurs qui ont su innover tout en répondant aux nouvelles attentes des propriétaires.
À l'occasion des 60 ans de la Facco, retour sur cette aventure où s'entremêlent héritage, recherche et mutations du marché.

Pauline Teyssier
ASV, formatrice et autrice en nutrition du chien et du chat

D'UN BESOIN BASIQUE À UNE ALIMENTATION SPÉCIALISÉE

Jusqu'aux années 1950, nourrir son chien ou son chat relevait plus du système D que d'une science nutritionnelle.

Le pain trempé, les restes de viande ou de soupe constituaient leur régime quotidien. Pourtant, la **révolution alimentaire humaine amorcée après-guerre** va peu à peu toucher les animaux. En 1959, la **famille Dolfi** est la première à proposer en France des **aliments spécialement formulés pour chiens et chats** avec les marques **Canigou et Ronron.** Ce n'est que le début d'un secteur en plein essor.

En 1968, **Jean Cathary,** vétérinaire camarguais, développe une soupe enrichie en nutriments après avoir observé l'amélioration de troubles cutanés, donnant naissance à la **première gamme de Royal Canin.** Cette initiative marque le début d'une **industrialisation du petfood** alliant praticité et expertise nutritionnelle.

L'INNOVATION COMME MOTEUR DE DÉVELOPPEMENT

À partir des années 1970, le marché connaît une accélération technologique.

L'extrusion, qui permet d'obtenir des croquettes plus digestes et appétentes, se généralise sous l'impulsion de **Ralston Purina** aux États-Unis et se diffuse rapidement en Europe. En France, les entreprises investissent dans ces **nouvelles technologies pour produire des aliments de meilleure qualité** et adaptés aux besoins spécifiques des animaux.

Fondée sur une tradition meunière, **Sopral** a commencé à produire des aliments pour chiens dans les années 1950 avant d'élargir son offre aux chats à la fin des années 1970. Pendant longtemps, sa marque **Flatazor,** dont le nom fait référence au chien Azor de la bande dessinée des années 60, a été une **référence incontournable pour les éleveurs et les professionnels** du secteur. *"Depuis environ 5 ans, Flatazor a été remplacée par la marque Pro-Nutrition, qui regroupe désormais toutes les gammes de petfood de Sopral",* explique Yannick Guého, PDG.

En 1989, **Virbac,** actuellement connue pour sa **gamme Veterinary HPM®**, était déjà un **acteur clé de la santé vétérinaire** lorsqu'elle acquiert **Imperial Dog** afin d'intégrer la nutrition à sa vision globale de la santé animale. *"Cette acquisition marque le début d'un engagement fort dans l'alimentation, qui se traduit, depuis 2015, par l'adoption d'une philosophie visant à offrir des régimes plus riches en protéines et plus faibles en glucides que l'offre habituelle"* détaille Isabelle Mougeot, directrice R&D.

Parallèlement, **SPECIFIC™, lancée par MEKU** au Danemark à la même époque et intégrée au **groupe Dechra** en 2008, s'est distinguée par le développement de **régimes enrichis en protéines et oméga-3 issus du poisson**. Une valorisation des richesses marines engagée dans une démarche "Circle of Good" grâce à des **fournisseurs certifiés durables.** *"Dès 2001, la marque a proposé des solutions nutritionnelles ciblées pour soutenir les affections dermatologiques, digestives et articulaires",* détaille Valentine Doumenc, responsable marketing. Aujourd'hui, ces deux laboratoires sont des acteurs incontournables du petfood vétérinaire.

Dans le même temps, **Vitakraft, un des pionniers européens**, s'implante en France en 1988 en rachetant l'entreprise Simon Louis avant d'être en partie détruite par un incendie en 2001. *"Historiquement spécialisé en graineterie à destination des oiseaux et rongeurs, Vitakraft étoffe son offre avec des snacks pour chiens et aliments humides pour chats jusqu'à développer plus de 1300 références présentes sur le réseau spécialisé et en grande distribution",* rapporte Claire Lascoux, directrice générale.

DES ACTEURS CAPABLES DE S'ADAPTER AUX NOUVELLES ATTENTES

En parallèle des marques historiques, un nouveau segment voit le jour : celui des marques de distributeurs.

Parmi les leaders, **Fidèle,** fondée en 1967, s'est rapidement imposée dans le secteur de l'alimentation humide. Depuis 2003, la marque fait partie du **Groupe Le Graët,** acteur majeur de l'économie bretonne. *"Grâce à son expertise et son ancrage local, elle s'est affirmée comme un partenaire stratégique des enseignes de la grande distribution, en se distinguant notamment par des certifications comme Agriculture Biologique et pêche durable MSC",* relate Christelle Cariou, directrice de l'usine.

Isabelle Le Saux, directrice générale France de PPF Europe, souligne que les croquettes de marques de distributeurs ont mis **plus de temps à s'imposer en France** qu'ailleurs en Europe. Pour répondre à cette évolution du marché, son entreprise a dû **ajuster ses lignes de production selon les spécificités appréciées des consommateurs français,** telles que les croquettes moelleuses, les légumes apparents et les textures «natural meat» dans les aliments humides. Cette nécessité d'adaptation se retrouve également chez **Codico,** qui a lancé des moulins d'aromates pour croquettes et des préparations de gâteaux pour chiens en **partenariat avec le chef Thierry Marx.** Basée dans le Tarn depuis 1975, cette dernière répond également aux attentes croissantes sur la **transparence des origines des ingrédients** en misant sur des **matières premières locales** comme le riz de Camargue ou le canard des Landes. Des **initiatives qui illustrent parfaitement l'influence des habitudes alimentaires humaines** et l'évolution de la place des animaux au sein de la famille sur le marché.

Plus récemment dans l'histoire du petfood, un modèle unique s'est imposé sur l'île de la Réunion avec **Petfood Run, la seule usine de croquettes des DOM-TOM.** Fondée en 2010 par quatre coopératives agricoles réunionnaises, cette aventure a débuté de zéro à une période où les produits importés, souvent moins chers et mieux perçus, dominaient le marché. Soizic Perrineau, directrice opérationnelle, rappelle qu'il s'agissait **au départ de valoriser les coproduits locaux** tels que les PAT de volaille, les brisures de riz ou encore les pois du cap, dans une **démarche d'économie circulaire.** Malgré des défis en matière de stockage, de dépendance aux flux internationaux et de conditions d'hygrométrie particulières, ce positionnement audacieux leur a permis de conquérir jusqu'à 35 % du marché réunionnais sur le segment chien et 15 % sur celui du chat, tout en s'exportant vers Mayotte et, ponctuellement, Madagascar.

UNE HISTOIRE QUI S'ÉCRIT AU FIL DU TEMPS

Aujourd'hui, le petfood français se caractérise par la richesse et la complémentarité de ses acteurs.

Chacun contribue à **une industrie qui s'enrichit d'expertises variées et qui innove constamment** pour répondre aux attentes des consommateurs.

Depuis sa création en 1965, **la Facco accompagne ces évolutions** en structurant un marché qui conjugue expertise scientifique, savoir-faire agroalimentaire et réponses aux enjeux sociétaux. Les 60 dernières années témoignent d'une **dynamique collective au sein d'une industrie solide,** prête à relever les défis de demain.

3 figures, une même passion, le petfood.

YVES, YVETTE ET PHILIPPE, UN TRIO QUI A FAÇONNÉ L'INDUSTRIE DU PETFOOD.

YVETTE SCHMIDT,
Présidente de la Facco de 1994 à 2010

Quand Yvette Schmidt a pris la présidence de la Facco, elle savait qu'elle entrerait dans l'arène, celle d'une concurrence acharnée mais soucieuse avant tout de l'intérêt général. Ainsi, les débats se sont toujours déroulés dans un respect mutuel avec une même volonté : faire reconnaitre le « petfood » par les professionnels et les « maitres » comme l'alternative « santé » à l'alimentation ménagère.

Son engagement a marqué l'histoire de la profession. Sous sa présidence à la Facco et à la FEDIAF,des dossiers majeurs ont été traités tels que la révision du Code des Usages de la Profession ou le contrôle qualité des matières premières.

Son credo ? Transparence et respect du couple maitre/animal de compagnie, compagnons de vie.

Parmi ses souvenirs marquants, quatre moments restent gravés :

> **La bataille de la TVA** sur le petfood. Des heures passées à défendre une taxation équitable… en vain.

> **L'affaire de la vache folle** où l'industrie du petfood fut la première à instaurer des contrôles stricts, une pratique exemplaire reconnue par le Ministère de l'Agriculture et les Services Vétérinaires

> **La création d'un prix pour récompenser une thèse en nutrition vétérinaire,** un projet présidé par le professeur Moraillon

> **L'étude sur l'évolution de la population des chiens et chats,** aujourd'hui une référence nationale avec le baromètre Facco-Odoxa.

Qu'il s'agisse de sa vie professionnelle ou personnelle, l'engagement d'Yvette Schmidt pour le bien être et la santé des animaux de compagnie, pour la reconnaissance des bienfaits de leur présence au sein de la famille ou aux côtés de personnes souffrant de handicaps moteurs ou mentaux ne s'est jamais démenti.

Le 21 juin 2012, Yvette Schmidt recevait les insignes de Chevalier de la Légion d'Honneur des mains de Gérard Larcher, Docteur Vétérinaire, Président du Sénat, en présence de Personnalités du Ministère de l'Agriculture, de la Profession Vétérinaire, du monde associatifs et … de quelques « handichiens » .

PHILIPPE BERNARD,
Président du comité matières premières de la Facco de 2005 à 2016

Quand Philippe Bernard rejoint la Facco en 1996, il ne sait pas encore qu'il s'apprête à jouer un rôle clé dans l'évolution du secteur du petfood. Chercheur en développement, il bascule dans la réglementation suite à une affaire avec Spillers. À cette époque, la crise de la vache folle bouleverse l'industrie, et c'est dans ce contexte qu'il intègre la Facco et y rencontre Yves Bodet.

L'union fait la force. C'est avec cette conviction qu'il œuvre pour structurer les règles d'exportation et défendre la profession. Grâce à un dialogue constant avec la Fediaf et la Commission Européenne, il contribue à fixer des normes justes et efficaces, évitant ainsi une fragmentation réglementaire nuisible.

Sa plus belle réussite ! L'inscription de l'article 34 -qui prévoit que l'autorité compétente ne peut interdire ou limiter la mise sur le marché de certains sous-produits animaux et produits dérivés pour des raisons sanitaires, sauf si ces restrictions sont spécifiquement prévues par la législation de l'Union- dans le règlement européen en 2011, garantissant une harmonisation des règles. Grâce à une négociation acharnée avec Thomas Meyer et Yves Bodet, il parvient à éviter un excès de réglementation nationale.

Sa quête ultime, harmoniser les règles au niveau européen et garantir l'accessibilité des matières premières. Aujourd'hui, son parcours témoigne d'une certitude : les grandes victoires se construisent toujours ensemble.

YVES BODET,
Délégué Générale de la Facco de 2005 à 2019

En 2005, Yves Bodet devient Délégué Général de la Facco. Mais son aventure commence bien avant, presque par hasard. Chargé des achats chez Unisabi à la fin des années 90, il refuse d'abord de s'impliquer dans la réglementation des matières premières pour l'alimentation animale. Pourtant, en quelques semaines, il passe d'un simple observateur à expert national, à force de lecture, de curiosité et d'analyse.

Au début des années 2000, en plein épisode de la vache folle, les farines animales sont sur la sellette. La Commission Européenne souhaite interdire leurs utilisations dans l'alimentation pour tous les animaux. Yves, alors à la tête du comité matières premières, convint du bien-fondé d'accorder une dérogation à notre secteur. *(Lire la suite encadré).*

Quelques années plus tard, l'Influenza aviaire menace. Une fausse information sur l'utilisation de volailles euthanasiées dans les aliments pour animaux s'enflamme sur les réseaux sociaux. En quelques jours, il mobilise la Facco, informe les organismes responsables des propos, alerte les ministères et fait retirer la pétition.

Résultat : la crise est désamorcée et très peu relayée par les médias.

Au cœur de toutes ces missions, Yves Bodet a œuvré à l'application d'une réglementation juste et proportionnée.

L'ÉPISODE "VACHE FOLLE"

par Yves Bodet

Début des années 90, Grande Bretagne. L'épizootie d'encéphalopathie spongiforme bovine (ESB) prend de l'ampleur. Les scientifiques recherchent l'origine de la maladie. Un conseiller scientifique de Mars UK alerte la société sur la probabilité d'une contamination des aliments pour bétail par des farines animales. Le petfood sec (croquettes) utilise de telles matières indispensables à l'apport de protéines dans les formules. Si une telle origine était avérée, elle affecterait considérablement la profession toute entière. Mars décide de divulguer l'information au niveau de la FEDIAF. A l'unanimité, le petfood européen décide d'utiliser exclusivement des farines issues d'animaux déclarés propres à l'alimentation humaine. Aucune communication de cette décision n'est faite.

Milieu des années 90, Grande Bretagne. Les scientifiques confirment que le vecteur de la maladie serait l'alimentation animale contenant des farines animales contaminées. Le grand public découvre que les "vaches mangent des animaux".

1996, Union Européenne. Les scientifiques montrent une possible transmission à l'homme (maladie de Creutzfeldt-Jacob) par le biais de la consommation de produits carnés. La médiatisation monte d'un cran. Les farines animales ne sont toujours pas interdites. Par maladresse, pour montrer la responsabilité de notre Industrie, je fais état auprès d'un cadre de la DGAL des restrictions d'utilisation décidées par la Profession. Je me fais crucifier : *"« si les médias apprennent votre décision alors que les services officiels n'ont rien fait, nous nous souviendrons de vous ».* Nous ne communiquons donc pas.

7 novembre 2000 France, lors d'une allocution solennelle à la télévision, intervention exceptionnelle du président de la république française, Jacques Chirac, demande au gouvernement socialiste l'interdiction des farines animales. Il s'ensuit dans les bureaux du Premier ministre une réunion interministérielle pour définir les contours de cette interdiction. Compte-tenu de notre décision d'utilisation restrictive de ces matières, la directrice de la DGAL nous avait assuré que notre Profession ne serait pas concernée. Mais, lors de la réunion interministérielle, le représentant du Ministre de la Santé déclare : *« le pefood n'est pas destiné à l'homme mais il peut en manger. Par sécurité, nous devons intégrer le petfood dans le périmètre d'interdiction, avec effet immédiat ».* C'est la fin du petfood sec.

Novembre 2000 Facco. Le groupe de gestion de crise est divisé en deux. Un groupe "communication" animé par Yvette SCHMIDT, présidente. Un groupe "négociation technique" animé par Yves BODET, leader du "comité matières premières" de la Facco. La mission de ce groupe est d'agir auprès de la DGAL pour faire sortir le petfood du cadre de l'interdiction. Ses membres, entièrement détachés de leur entreprise, sont réunis en permanence dans les bureaux de la Facco. Au bout de quinze jours/trois semaines, la dérogation petfood est accordée. Je passe un dimanche à la DGAL pour rédiger à quatre mains avec l'un de ses responsables, les textes réglementaires qui encadrent cette décision.

il était une fois...

1959 — Renaud Dolfi, en compagnie de ses deux frères, lance sur le marché français les 1ers **aliments préparés pour animaux familiers** *(Canigou et Ron Ron)*

23 FÉVRIER 1965 — **CRÉATION DE LA FACCO par 7 entreprises :** AMIDOG, CANIGOU, CATTY DOGGY, FELIX-BONZO, FIDO, PACHA, PATAPON

1970 — **Création de la Fediaf** *(Fédération Européenne de l'Industrie des Aliments Préparés pour Animaux)* à Paris

1972 — **1er Code Facco des Règlementations et Bonnes Pratiques de Communication**

1977 — Facco, BVP, INSEE et DGCCRF définissent les 1ères **règles déontologiques de communication**

1980 — 16 adhérents

1990 — 20 adhérents

1993 — **Facco / TNS-Sofres :** Première enquête sur la population animale

1998 — **CRÉATION DU SITE FACCO.FR**

2000 — 22 adhérents

2007 — Reconnaissance par la Commission Européenne du **Guide européen Fediaf des Bonnes Pratiques de Fabrication**

2008 — Publication du premier guide nutritionnel FEDIAF

2010 — 27 adhérents

2010 — **Création du GAPFA** *(Global Alliance of Pet Food Associations)*, association mondiale des fabricants d'aliments pour animaux familiers

Création du Scientific Advisory Board, composé d'experts scientifiques européens indépendants

2011 — **Validation du Code d'étiquetage** des aliments pour animaux familiers dit « Code FEDIAF » par les experts nationaux et la Commission **européenne.**

2018 — **LA FACCO SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX !**

2018 — Adoption par la Commission d'une **méthodologie pour calculer l'empreinte environnementale** des aliments pour animaux familiers

2019 — Rédaction du guide de prise de parole

2020 — 1ère certification Quali'OP

2021 — 34 adhérents

2022 — 1ère évaluation RSE

2024 — Publication du premier guide nutritionnel pour lapins de compagnie FEDIAF

2025 — **60 ANS DE LA FACCO**

gouvernance & organisation

La Facco se compose d'un Conseil d'Administration, organe décisionnel, de 4 Comités qui en émanent et lui rapportent les travaux réalisés, et d'un Secrétariat qui appuie ces instances en apportant un support technique et logistique pour assurer la prise de décisions.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION ET LES MEMBRES DU BUREAU 2023/2025

Les décisions et orientations stratégiques de l'industrie sont prises par le Conseil d'Administration. Il se réunit trois fois par an et est renouvelé tous les deux ans. Il peut compter jusqu'à douze membres. Il est **doté d'un Bureau** comprenant le Président de la Facco, les deux vice-présidents et le Trésorier. **Il rapporte ses décisions à l'Assemblée Générale annuelle.**

Bureau

CHRISTOPHE CARLIER
Royal Canin
Président

JEAN-CHARLES DUQUESNE
Normandise Petfood
Trésorier

ISABELLE TAILLANDIER
Nestlé Purina Petcare COF
Vice-Présidente

LAURE MAHÉ
Mars PF France
Vice-Présidente

Administrateurs

YANNICK GUEHO
Sopral

VALÉRIE LE GRAËT
Fidèle

CLAIRE LASCOUX
Vitakraft

ISABELLE MOUGEOT
Virbac Nutrition

NICOLAS OUZIEL
Affinity PetCare

JEAN-MICHEL LAFFARGUE
Hill's Pet Nutrition France

LES COMITÉS

Ils sont chacun présidés et vice-présidés par un **membre élu.** Ils sont créés par décision du Conseil d'Administration pour **traiter des sujets d'importance de l'industrie.** Ils rapportent l'état d'avancement des travaux menés par les experts qui les composent trois fois par an au Conseil et à l'Assemblée Générale annuelle.

COMITÉ COMMUNICATION

Animé par
FRÉDÉRIC GEOFFROY
(Facco)

COMITÉ ENVIRONNEMENT

Présidé par
JEAN-MICHEL LAFFARGUE
(Hill's Pet Nutrition France)

COMITÉ MATIÈRES PREMIÈRES ET COMMERCE INTERNATIONAL

Présidé par
CATHY SABATIER
(Royal Canin)

COMITÉ TECHNIQUE

Présidé par
PIERRE JAOUEN
(Sopral)

LE SECRÉTARIAT DE LA FACCO

Le Secrétariat **apporte un support technique et logistique** au Conseil d'Administration et aux Comités pour **assurer la prise de décisions et leur bonne exécution.** Il représente la Facco auprès des différentes parties prenantes.

AURÉLIE BYNENS
Déléguée Générale de la Facco

STÉPHANIE ROUX
Chargée de mission de la Facco

FRÉDÉRIC GEOFFROY
DirCom de la Facco

34 membres FACCO

AFFINITY PETCARE FRANCE
92130 ISSY-LES-MOULINEAUX

ALFAPROD
80200 PERONNE

C&D FOODS FRANCE
62200 BOULOGNE SUR MER

CODICO SAS
81240 SAINT AMANS VALTORET

COUSTENOBLE
62260 AUCHEL

DECHRA VETERINARY PRODUCT
78180 MONTIGNY LE BRETONNEUX

DEUERER PETCARE FRANCE
47300 VILLENEUVE SUR LOT

FARMINA
77230 VILLENEUVE SOUS DAMMARTIN

FIDELE S.A.
22200 GUINGAMP

FIDES PETFOOD FRANCE
49160 LONGUE JUMELLES

HAMIFORM
56800 PLOERMEL

HILLS PET NUTRITION SNC
06560 VALBONNE SOPHIA-ANTIPOLIS

MANE
56530 QUEVEN

MARS PF FRANCE
45550 SAINT DENIS-DE-L'HOTEL

NATURA PLUS ULTRA PETFOOD
47310 ESTILLAC

NESTLÉ PURINA PETCARE COF SAS
92130 ISSY-LES-MOULINEAUX

NEXTMUNE
81100 CASTRES

NORMANDISE PET FOOD
14500 VIRE NORMANDIE

PETFOOD RUN
97861 SAINT PAUL

PPF
69006 LYON

PURE SALMON
62200 BOULOGNE-SUR-MER

RIGA
59223 RONCQ

ROYAL CANIN
30470 AIMARGUES

SAGA NUTRITION
63120 COURPIERE

SAUVALE PRODUCTION
53200 CHÂTEAU-GONTIER

SOPRAL
35577 CESSON SEVIGNE

SPECTRUM BRANDS
92800 PUTEAUX

SYMRISE PET FOOD
56250 ELVEN

SYNERGIE PROD
49450 SEVREMOINE

UNITED PETFOOD FRANCE
62126 WIMILLE

VERNON PIERRE SAS
41120 OUCHAMPS -LE CONTROIS EN SOLOGNE

VETINNOV
11400 CASTELNAUDARY

VIRBAC NUTRITION
30600 VAUVERT

VITAKRAFT
91680 BRUYERES LE CHATEL

39 usines implantées

NORD-OUEST

1. **FIDELE S.A.** 22200 GUINGAMP
2. **HAMIFORM** 56800 PLOERMEL
3. **MANE** 56530 QUEVEN
4. **NESTLÉ PURINA PETCARE FRANCE SAS** 29300 QUIMPERLÉ
5. 27290 MONTFORT SUR RISLE
6. **NORMANDISE PETFOOD** 14500 VIRE NORMANDIE
7. **SOPRAL** 35470 PLÉCHÂTEL
8. **SYMRISE PETFOOD** 56250 ELVEN

NORD & EST

9. **ALFAPROD** 80200 PERONNE
10. 11 **C&D FOODS FRANCE** 62200 BOULOGNE SUR MER (2 SITES)
12. **COUSTENOBLE** 62260 AUCHEL
13. **MARS PF FRANCE** 67120 ERNOLSHEIM BRUCH
14. **NESTLÉ PURINA PETCARE FRANCE SAS** 62140 MARCONNELLE
15. 80800 AUBIGNY
16. **PURE SALMON** 62200 BOULOGNE-SUR-MER
17. **RIGA** 59960 NEUVILLE EN FERRAI
18. 59223 RONCQ
19. **ROYAL CANIN** 59258 LES RUES DES VIGNES
20. **UNITED PETFOOD FRANCE** 62126 WIMILLE

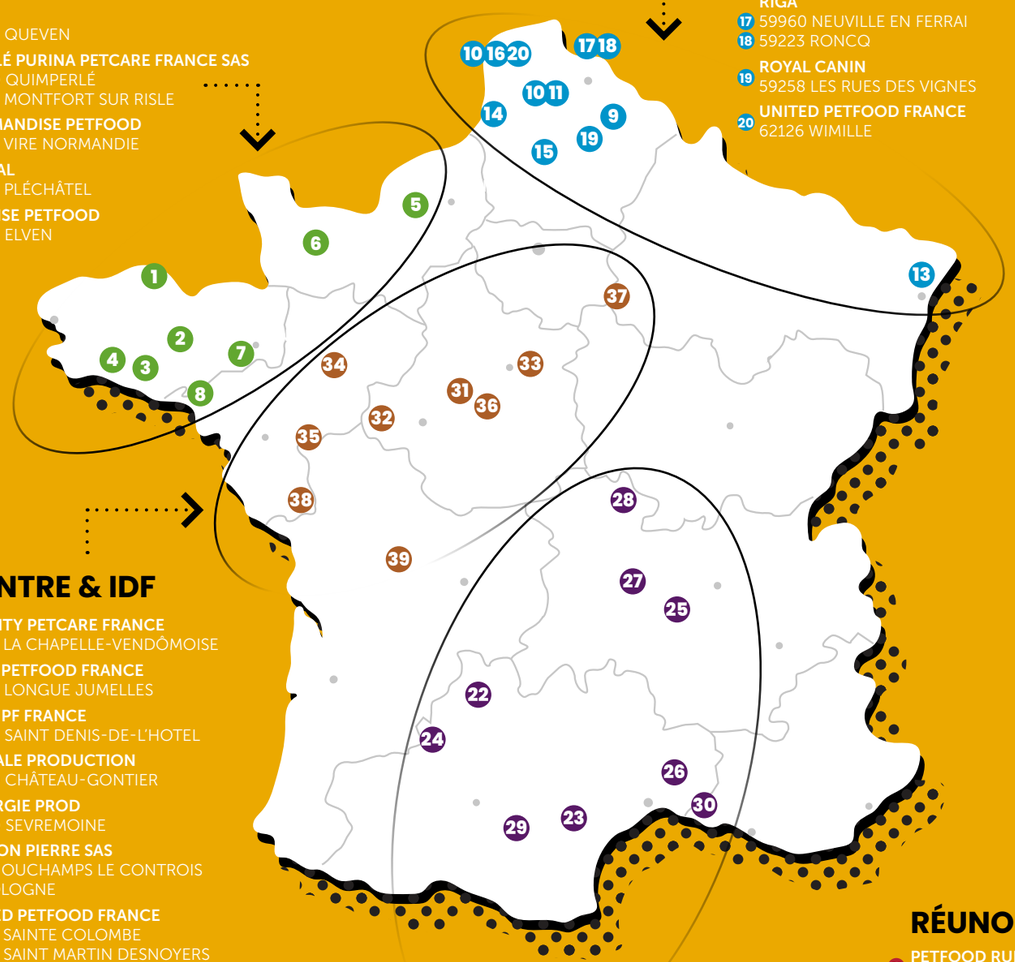

CENTRE & IDF

31. **AFFINITY PETCARE FRANCE** 41330 LA CHAPELLE-VENDÔMOISE
32. **FIDES PETFOOD FRANCE** 49160 LONGUE JUMELLES
33. **MARS PF FRANCE** 45550 SAINT DENIS-DE-L'HOTEL
34. **SAUVALE PRODUCTION** 53200 CHÂTEAU-GONTIER
35. **SYNERGIE PROD** 49450 SEVREMOINE
36. **VERNON PIERRE SAS** 41120 OUCHAMPS LE CONTROIS EN SOLOGNE
37. **UNITED PETFOOD FRANCE** 77650 SAINTE COLOMBE
38. 85140 SAINT MARTIN DESNOYERS
39. 16600 MORNAC

GRAND SUD

22. **DEUERER PETCARE FRANCE** 47300 VILLENEUVE SUR LOT
23. **CODICO SAS** 81240 SAINT AMANS VALTORET
24. **NATURA PLUS ULTRA PETFOOD** 47310 ESTILLAC
25. **NESTLÉ PURINA PETCARE FRANCE SAS** 42340 VEAUCHE
26. **ROYAL CANIN** 30470 AIMARGUES
27. **SAGA NUTRITION** 63120 COURPIERE
28. **UNITED PETFOOD FRANCE** 03400 YZEURE
29. **VETINNOV** 11400 CASTELNAUDARY
30. **VIRBAC NUTRITION** 30600 VAUVERT

RÉUNON

21. **PETFOOD RUN** 97861 SAINT PAUL

60 ans et une nouvelle ère pour la Facco

Février 2025 a marqué un cap symbolique pour la Facco, nous fêtons les 60 ans de la Facco !
Ce n'est pas une fin, mais plutôt le début d'une nouvelle ère pour notre fédération et l'industrie du petfood en France. Depuis six décennies, nous portons une mission essentielle : représenter une filière engagée dans une alimentation sûre, équilibrée et durable pour les animaux familiers. Aujourd'hui, plus que jamais, nous renforçons encore notre engagement, avec une vision d'avenir où innovation, régulation équitable et transparence sont au cœur de notre action.

Unis par la passion, engagés pour l'avenir du bien-être animal.
Cette vision et cette passion commune qui nous animent au service du bien-être des animaux de compagnie se doivent d'être partagées. Au cours de ces dernières années, nous avons développé nos relations avec le monde académique et institutionnel. Nous partageons nos données, nous soutenons l'accueil des nouveaux étudiants vétérinaires, nous organisons des conférences pour partager notre savoir et ouvrons nos sites pour démystifier la formulation et la fabrication d'aliments. Nous accueillons également des stagiaires, quel que soit leur niveau d'études, et les formons à nos métiers. Notre industrie a un ancrage territorial fort : ce sont une quarantaine d'usines qui sont réparties sur le territoire. Nous employons plus de 7 500 collaborateurs et avons estimé les emplois indirects en France à plus de 22 000. Demain, nous souhaitons accroitre ce soutien et développer des partenariats pérennes.

Durables par nature, engagés pour rester compétitifs demain.
La durabilité est et restera au cœur de notre industrie. Nous sommes durables par essence et par nos actions. Nous valorisons les coproduits non utilisés en alimentation humaine. Cependant, notre industrie doit faire face à plusieurs défis. Nous sommes en compétition avec les secteurs de l'énergie pour l'approvisionnement de certaines de nos matières premières. Aujourd'hui, les quantités de biomasse produites ne permettent pas de répondre aux objectifs de décarbonation fixés. Les actions politiques ne reflètent pas la hiérarchie des usages avec la primauté de l'alimentation sur la valorisation énergétique. Ainsi, l'amendement proposant des mesures fiscales incitatives pour faciliter l'utilisation des biocarburants par les bateaux de pêche a été reconduit. Nombreux de nos adhérents investissent dans des technologies plus propres pour réduire l'impact environnemental des usines.
Et ce sera toujours le cas demain. Cependant, nous devons convaincre l'administration et nos concitoyens de cette évolution positive pour que demain les investissements continuent d'être faits en France.
En 2010, la France était encore le premier exportateur mondial de petfood. Aujourd'hui, l'Allemagne nous a dépassé, nous sommes au coude à coude avec les Etats-Unis, la Thaïlande et la Pologne, pays qui a bénéficié de forts investissements au cours de ces dix dernières années. Si nous souhaitons rester un acteur majeur, nous devons continuer de faire entendre notre voix pour faire lever ces contraintes nouvellement apparues.

Aujourd'hui, la Facco a 60 ans, et plus que jamais, elle est tournée vers l'avenir. Ensemble, continuons à œuvrer pour une alimentation animale sûre, équilibrée et responsable.

Aurélie Bynens
Déléguée Générale
de la **Facco**

charte d'engagements

« Notre mission... Représenter l'industrie des aliments pour animaux familiers, une industrie engagée dans une alimentation sûre, équilibrée et durable. »

ADHÉRENTS À LA FACCO NOUS NOUS ENGAGEONS POUR L'EXIGENCE ET L'EXCELLENCE !

1 DES ALIMENTS SÛRS ET ÉQUILIBRÉS

Nos formules reposent sur les dernières données scientifiques et sur le guide nutritionnel de la profession pour contribuer à la bonne santé et au bien-être des animaux familiers.

Nos aliments sont fabriqués selon le guide de bonnes pratiques d'hygiène et de fabrication pour garantir la qualité des produits.

2 UNE INFORMATION FIABLE ET ACCESSIBLE

Notre communication est respectueuse de la réglementation et du code de bonnes pratiques d'étiquetage de la profession.

Les informations diffusées reposent sur des éléments justifiés et vérifiés.

3 UNE DÉMARCHE RESPONSABLE ET RESPECTUEUSE DE L'ENVIRONNEMENT

Notre filière valorise les matières premières non consommées dans l'alimentation humaine.

La protection de l'environnement est au coeur de nos réflexions stratégiques. Nous développons au quotidien des pratiques responsables et durables.

FACCO 60 ANS

FACCO

Facco.fr

Fédération des Fabricants d'Aliments pour Chiens, Chats, Oiseaux et autres animaux familiers.

ENGAGÉ RSE MODÈLE AFAQ 26000 Progression ★ AFNOR CERTIFICATION

ENGAGEMENT DE SERVICE QUALI'OP REF. 166 AFNOR CERTIFICATION www.afnor.org

Contactez-nous !
01 48 03 29 11
Facco@Facco.fr

Conception et réalisation : Cr comtogether.fr Crédits photos : ©AdobeStock / ©Freepik